









MINISTÈRE DE LA DÉFENSE

SECRÉTARIAT GÉNÉRAL POUR L'ADMINISTRATION **DIRECTION DU SERVICE NATIONAL** 

- est possible dans votre commune.
- 2 Munissez-vous des documents numérisés suivants : pièce d'identité et livret de famille.
- 3 Allez dans la rubrique «Papiers-Citoyenneté», cliquez sur «Recensement, JDC et service national», ou dans la zone «Rechercher» tapez «recensement».
- 4 Vous n'avez plus qu'à suivre les instructions.

## À LA MAIRIE DE VOTRE DOMICILE

Munissez-vous des documents suivants : pièce d'identité et livret de famille.

## RETROUVEZ «MA JDC SUR MOBILE» EN 1 CLIC









